

17-10-23

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 23 octobre 2017, à 19 h 31, à la salle B-301 de l'école du Mistral, 254 avenue Ross à Mont-Joli, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour les EHDAA
 Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire
 Lise Lévesque
 Mylène Thibault (départ motivé à 21 h 36)

MM. Daniel Arseneault, vice-président
 Raynald Caissy
 Alain Rioux (départ motivé à 21 h 04)
 Mario Ross
 André Trahan

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale, M^{me} Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

M^{mes} Marie-Hélène Ouellet, directrice des Services des ressources financières
 Karen Jean, Mallette S.E.N.C.R.L., invitée (quitte à 20 h 13)

MM. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines
 Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

Absences motivées :

M^{me} Marie-Claude Hamel
 MM. Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire
 Michel Pineault

17-10-23-49

MOT DU PRÉSIDENT

Le président, M. Gaston Rioux, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

17-10-23-50

PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Le président, M. Gaston Rioux, invite M^{me} Guylaine Pepin, accompagnée des enseignantes Cynthia Desrosiers, Hélène Bérubé-Poirier, Justine L'Espérance, Maude Caron et Catherine Bélanger ainsi que leur groupe d'élèves a présenté le fonctionnement du Centre de formation en entreprise de

récupération (CFER) des Aviateurs de l'école du Mistral ainsi que l'outil pédagogique Les Caravanes dont l'objectif est de promouvoir le développement durable.

17-10-23-51 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune personne du public n'est présente à la séance ordinaire du conseil des commissaires.

17-10-23-52 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M^{me} Karène Langlois mentionne que le comité de parents a tenu sa première rencontre le 10 octobre 2017. Elle mentionne que toutes les écoles ont un représentant, au terme des élections M. Sylvain Gagné a été réélu pour un second mandat et elle souligne la présence de M. Gaston Rioux à cette rencontre.

M^{me} Lise Beaulieu mentionne que le comité consultatif EHDAA a tenu son assemblée générale le 3 octobre dernier. Tous les postes au sein du comité ont été comblés. Elle souligne que près de 500 personnes ont assisté à la conférence du D^{re} Nadia Garnier portant sur l'anxiété. Cette activité a été fort appréciée.

La première rencontre du comité consultatif EHDAA se tiendra le 24 octobre 2017.

Elle termine en mentionnant que la deuxième édition du Salon des services s'est déroulée les 21 et 22 octobre dernier. Les deux conférences ont été bien appréciées. La participation a toutefois été moins importante que l'an dernier. Le bilan permettra d'évaluer si l'activité sera présentée l'an prochain. Elle souligne l'implication des partenaires COSMOSS et de l'OPHQ.

17-10-23-53 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. André Trahan et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Mot du président;
3. Période de questions et correspondance des élèves;
 - 3.1 Présentation élèves du CFER : L'outil pédagogique Les Caravanes (Guylaine Pépin) (15 minutes);
4. Période de droit de parole réservée au public;
5. Période réservée aux commissaires parents;
6. Adoption de l'ordre du jour;
7. Décision :

- 7.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 25 septembre 2017 :
 - Approbation
 - Suivis;
 - 7.2 États financiers au 30 juin 2017 de la Commission scolaire des Phares et Rapport de l'auditeur indépendant (Vérificateur externe et Marie-Hélène Ouellet);
 - 7.3 Politique de dotation des ressources humaines- Modification – Pour consultation (Rock Bouffard);
 - 7.4 Engagement – Personnel enseignant régulier temps plein en formation professionnelle (Rock Bouffard);
 - 7.5 Engagement personnel de soutien régulier secteur général (Rock Bouffard);
 - 7.6 Fourniture d'huile à chauffage pour les années 2017 à 2019 – Octroi de contrat (Carl Ruest);
 - 7.7 Achat d'agrumes pour la campagne de financement de l'école Élisabeth-Turgeon – Octroi de contrat (Carl Ruest);
 - 7.8 Vente d'une parcelle du terrain de l'école de la Rose-des-Vents à Madame Élisabeth Bérubé et Monsieur Kevin Gagnon – Modifications à l'acte de vente (Carl Ruest);
 - 7.9 Services d'entretien ménager à l'école du Mistral – Octroi de contrat (Cathy-Maude Croft); **Ajournement le 13 novembre 2017**
 - 7.10 Critères d'inscription entre les écoles 2018-2019 - Pour consultation (Jean Papillon); **Ajournement le 13 novembre 2017**
 - 7.11 Nomination d'un représentant des commissions scolaires au conseil d'administration de l'Unité Régionale de Loisir et de Sport (URLS) (Madeleine Dugas);
 - 7.12 Cas de personnel (Huis clos) (Rock Bouffard);
 - 7.13 Cas de personnel – Fin d'emploi administrative pour incapacité – Personnel de soutien
 - 7.14 Comblement de poste de directrice générale adjointe ou de directeur général adjoint - Nomination (Huis clos) (Madeleine Dugas);
8. Information
 - 8.1 Rapport de la directrice générale;
 - 8.2 Rapport du président;
 9. Questions nouvelles;
 10. Seconde période de droit de parole réservée au public;
 11. Ajournement de la séance.

DÉCISION**17-10-23-54 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 25 SEPTEMBRE 2017**

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M^{me} Karène Langlois et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 septembre 2017 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

17-10-23-55 ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2017 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ATTENDU la vérification effectuée par l'auditeur indépendant Mallette sur les opérations financières de la Commission scolaire des Phares en 2016-2017;

ATTENDU la présentation des états financiers au 30 juin 2017 et l'analyse des écarts 2016-2017 au comité plénier;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de prendre acte des états financiers annuels et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant au 30 juin 2017, tels que soumis par la directrice générale et présentés par l'auditeur indépendant Mallette.

Ces documents sont codifiés sous les numéros F114-12a et F114-12b et sont déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

17-10-23-56 POLITIQUE DE DOTATION DES RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION – POUR CONSULTATION

ATTENDU la volonté de notre commission scolaire de modifier sa *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU l'étude en comité plénier;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolution d'adopter, pour consultation, la *Politique de dotation des ressources humaines*.

17-10-23-57 ENGAGEMENT – PERSONNEL ENSEIGNANT RÉGULIER TEMPS PLEIN EN FORMATION PROFESSIONNELLE

ATTENDU l'analyse des besoins en personnel réalisée par les Services des ressources humaines;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de procéder à l'engagement de :

- Suzie Coll, enseignante dans la spécialité coiffure, affectée au Centre de formation de Rimouski-Neigette, formation professionnelle, à compter du 21 août 2017;
- Nancy Fillion, enseignante dans la spécialité soins esthétiques (sous-spécialité esthétique et épilation), affectée au Centre de formation de Rimouski-Neigette, formation professionnelle, à compter du 21 août 2017;
- Madgy Coll, enseignante dans la spécialité soins esthétiques (sous-spécialité esthétique et épilation), affectée au Centre de formation de Rimouski-Neigette, formation professionnelle, à compter du 21 août 2017;
- Claude Roy, enseignant dans la spécialité équipement motorisé (sous-spécialité mécanique agricole), affecté au Centre de formation professionnelle de Mont-Joli- Mitis, à compter du 21 août 2017.

17-10-23-58 ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU le plan d'effectifs du personnel de soutien secteur général 2017-2018;

ATTENDU que la personne salariée a complété avec succès sa période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel de soutien et à la *Procédure relative à l'appréciation du rendement* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu de procéder à l'engagement de la personne suivante :

- Caroline Proulx : Poste d'agente de bureau classe II à l'école Paul-Hubert, à raison de 35 heures par semaine à compter du 2 octobre 2017.

17-10-23-59 FOURNITURE D'HUILE À CHAUFFAGE POUR LES ANNÉES 2017 À 2019 – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres public réalisé auprès des fournisseurs relativement à l'approvisionnement en huile à chauffage pour les immeubles de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU les soumissions reçues et l'analyse qui en a été faite par les Services des ressources matérielles;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu d'accepter la soumission de la compagnie Les Huiles Desroches inc. relativement à la fourniture d'huile à chauffage pour les immeubles de la Commission scolaire des Phares, couvrant la période du 1^{er} décembre 2017 au 30 novembre 2019, aux conditions stipulées dans le devis de soumission.

17-10-23-60 ACHAT D'AGRUMES POUR LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE L'ÉCOLE ÉLISABETH-TURGEON – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation réalisé auprès de fournisseurs relativement à l'achat d'agrumes pour l'école Élisabeth-Turgeon dans le cadre de sa campagne de financement annuelle;

ATTENDU les soumissions reçues et l'analyse qui en a été faite par la direction de l'école et les Services des ressources matérielles;

Il est proposé par M^{me} Karène Langlois et résolu d'accepter la soumission de la compagnie Edrec Citrus 9365-3822 Québec inc., relativement à la fourniture d'agrumes pour la campagne de financement 2017-2018 de l'école Élisabeth-Turgeon, aux conditions stipulées dans le devis de soumission.

17-10-23-61 VENTE D'UNE PARCELLE DU TERRAIN DE L'ÉCOLE DE LA ROSE-DES-VENTS À MADAME ÉLISABETH BÉRUBÉ ET MONSIEUR KEVIN GAGNON – MODIFICATIONS À L'ACTE DE VENTE

ATTENDU la résolution 17-01-23-174;

ATTENDU l'acte de vente intervenu entre M^{me} Élisabeth Bérubé et M. Kevin Gagnon et la Commission scolaire des Phares pour une partie du terrain de l'école de la Rose-des-Vents;

ATTENDU que lors de l'installation de la clôture prévue dans ledit acte, un arbre de grande dimension se retrouvait sur la nouvelle limite de propriété, que cet arbre a été conservé et qu'une modification dans la configuration de la clôture a dû être réalisée;

ATTENDU que les parties conviennent de confirmer dès à présent les droits et obligations de chacune lorsqu'il sera éventuellement le temps d'abattre l'arbre et de corriger la configuration de la clôture;

Il est proposé par M^{me} Mylène Thibault et résolu d'accepter les termes de l'acte de correction relatif à la vente d'une partie du terrain de l'école de la Rose-des-Vents à M^{me} Élisabeth Bérubé et M. Kevin Gagnon par la Commission scolaire des Phares, acte de correction préparé par M^e Hélène Bouffard, notaire et visant à confirmer les droits et obligations des deux parties eu égard à la présence d'un arbre sur la limite de propriété et son impact sur la clôture installée.

17-10-23-62 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DES COMMISSIONS SCOLAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT (URLS)

ATTENDU la lettre reçue de l'URLS datée du 27 septembre 2017;

ATTENDU que le poste de représentant des commissions scolaires au conseil d'administration de l'URLS sera vacant après la réunion d'octobre, à la suite du départ de M. Alain Rioux;

ATTENDU qu'il y a lieu de suggérer la personne suivante pour faire partie de la liste des personnes aptes à remplir la fonction du représentant des commissions scolaires;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu de désigner M. Michel Pineault pour faire partie des candidatures qui seront représentatives des commissions scolaires et qui permettra à l'URLS de nommer la personne pour siéger à leur conseil d'administration.

17-10-23-63 HUIS CLOS

À 20 h 32, il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de continuer la séance à huis clos.

À 21 h 04, M. Alain Rioux quitte la séance.

17-10-23-64 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 21 h 30, il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu de siéger en séance publique.

17-10-23-65 CAS DE PERSONNEL ENSEIGNANT – SUSPENSION SANS TRAITEMENT

ATTENDU les divers éléments mentionnés à titre indicatif dans l'avis de convocation et de suspension du 20 octobre 2017 transmis par courrier recommandé et remis en mains propres le 20 octobre 2017 à la personne dont le numéro de référence à la Commission scolaire des Phares est le 17-10-23-65;

ATTENDU les résultats de l'enquête réalisée;

ATTENDU la rencontre du 20 octobre 2017;

ATTENDU les éléments présentés par le directeur des ressources humaines, M. Rock Bouffard et par la direction de l'école concernée;

ATTENDU la recommandation de M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines, de suspendre sans traitement la personne concernée pour les motifs invoqués à titre indicatif dans la lettre du 20 octobre 2017;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu de maintenir la suspension sans traitement de la personne dont le numéro de référence à la Commission scolaire des Phares est le 17-10-23-65 du 25 octobre au 2 novembre 2017, conformément à l'article 5-6.00 de la convention collective du personnel enseignant;

De mandater M. Rock Bouffard d'aviser par écrit la personne concernée et le syndicat de la décision de maintenir la suspension sans traitement imposée du 25 octobre au 2 novembre 2017.

**17-10-23-66 CAS DE PERSONNEL – FIN D’EMPLOI ADMINISTRATIVE POUR INCAPACITÉ-
PERSONNEL DE SOUTIEN**

ATTENDU le dossier d’absentéisme de la personne salariée dont le numéro de référence à la Commission scolaire des Phares est le 17-10-23-66;

ATTENDU les attestations médicales fournies par cette personne salariée depuis le début de son invalidité, de même que les diverses démarches entreprises et moyens mis en place par la commission scolaire à cet égard;

ATTENDU que le 12 février 2014, cette personne salariée a débuté une période d’invalidité et n’a pas réalisé de prestations de travail de façon continue et assidue depuis;

ATTENDU la nature des fonctions exercées par la personne salariée;

ATTENDU l’absence d’expectative que la personne salariée soit en mesure de redresser la situation dans un avenir prévisible;

ATTENDU les différentes correspondances contenues au dossier de la personne salariée, de même que les différentes mesures mises en place au cours des dernières années dans le cadre des absences de la personne salariée afin de lui permettre d’exercer sa prestation de travail;

ATTENDU les dispositions applicables de la convention collective;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu de mettre fin administrativement à l’emploi pour incapacité en date du 24 octobre 2017 de la personne salariée dont le numéro de référence à la Commission scolaire des Phares est le 17-10-23-66.

**17-10-23-67 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE OU DE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT - NOMINATION**

ATTENDU l’ouverture de poste de directrice générale adjointe ou de directeur général adjoint par la résolution 17-09-25-41;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d’emploi des hors-cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de nommer M. Jocelyn Michaud au poste de directeur général adjoint à compter du 24 octobre 2017.

À 21 h 36, M^{me} Mylène Thibault quitte la séance.

17-10-23-68 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

M^{me} Madeleine Dugas présente son rapport d'activités pour la période du 26 septembre au 23 octobre 2017.

17-10-23-69 RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Gaston Rioux présente son rapport d'activités pour la période du 26 septembre au 23 octobre 2017.

17-10-23-70 QUESTIONS NOUVELLES

Aucune question nouvelle n'est soumise.

17-10-23-71 SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune personne du public n'est présente à la séance ordinaire du conseil des commissaires.

17-10-23-72 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 21 h 40, il est proposé par M^{me} Karène Langlois et résolu d'ajourner la présente séance au 13 novembre 2017, à 19 h 30.

PRÉSIDENT

SECRETARIE GÉNÉRALE

Conseil des commissaires

Séance ordinaire du 23 octobre 2017

INDEX DES RÉOLUTIONS

17-10-23-49	MOT DU PRÉSIDENT
17-10-23-50	PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES
17-10-23-51	PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC
17-10-23-52	PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS
17-10-23-53	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
17-10-23-54	PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 25 SEPTEMBRE 2017
17-10-23-55	ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2017 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
17-10-23-56	POLITIQUE DE DOTATION DES RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION – POUR CONSULTATION
17-10-23-57	ENGAGEMENT – PERSONNEL ENSEIGNANT RÉGULIER TEMPS PLEIN EN FORMATION PROFESSIONNELLE
17-10-23-58	ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR GÉNÉRAL
17-10-23-59	FOURNITURE D'HUILE À CHAUFFAGE POUR LES ANNÉES 2017 À 2019 – OCTROI DE CONTRAT
17-10-23-60	ACHAT D'AGRUMES POUR LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE L'ÉCOLE ÉLISABETH-TURGEON – OCTROI DE CONTRAT
17-10-23-61	VENTE D'UNE PARCELLE DU TERRAIN DE L'ÉCOLE DE LA ROSE-DES-VENTS À MADAME ÉLISABETH BÉRUBÉ ET MONSIEUR KEVIN GAGNON – MODIFICATIONS À L'ACTE DE VENTE
17-10-23-62	NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DES COMMISSIONS SCOLAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT (URLS)
17-10-23-63	HUIS CLOS
17-10-23-64	RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE
17-10-23-65	CAS DE PERSONNEL ENSEIGNANT – SUSPENSION SANS TRAITEMENT
17-10-23-66	CAS DE PERSONNEL – FIN D'EMPLOI ADMINISTRATIVE POUR INCAPACITÉ-PERSONNEL DE SOUTIEN
17-10-23-67	COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT - NOMINATION

17-10-23-68	RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
17-10-23-69	RAPPORT DU PRÉSIDENT
17-10-23-70	QUESTIONS NOUVELLES
17-10-23-71	SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC
17-10-23-72	AJOURNEMENT DE LA SÉANCE